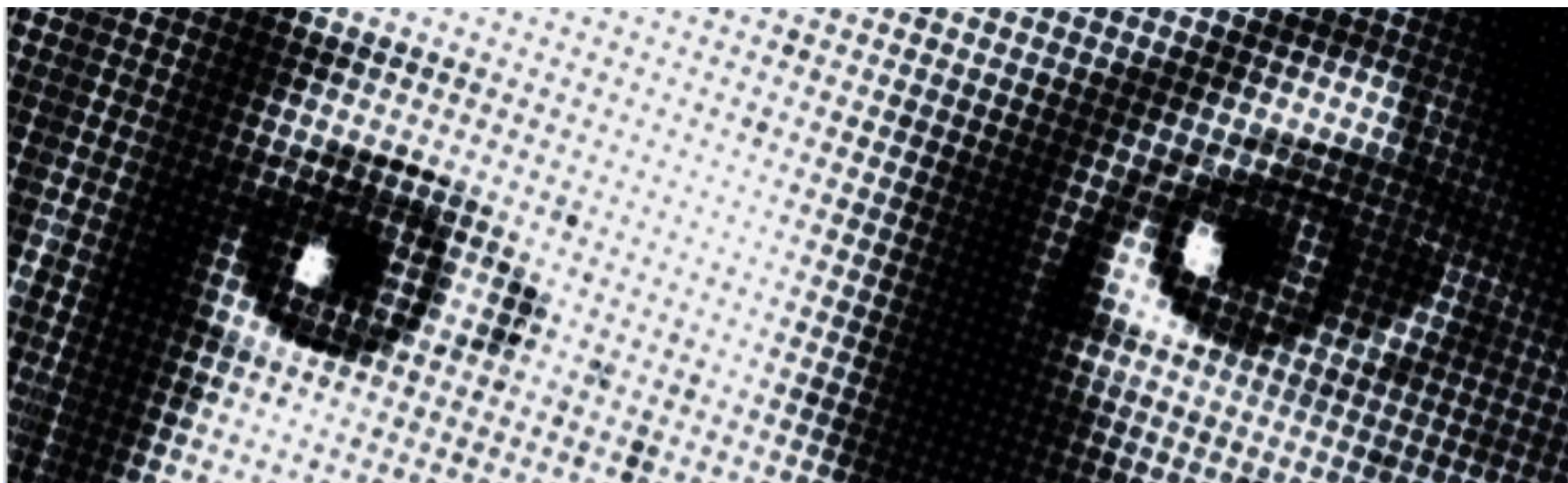




- J'ACCUSE L'ÉTAT - J'ACCUSE L'ÉTAT - J'ACCUSE L'ÉTAT - J'ACCUSE L'ÉTAT -

PROBLEMES D'ACCÈS AUX SOINS DANS L'HERAULT

L'UFC-QUE CHOISIR MONTPELLIER PASSE A L'ACTION





UNE ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX DE L'ACCÈS AUX SOINS **DANS L'HERAULT**

- Après trois premières alertes (2012, 2016 et 2022) sur l'accès aux soins dans notre département, l'UFC–Que Choisir Montpellier a réalisé une nouvelle cartographie de la situation dans notre département
- A nouveau, notre approche sur la fracture sanitaire combine l'accès géographique et l'accès financier (la pratique ou non de dépassements d'honoraires par les médecins), puisque les dépassements d'honoraires sont de nature à entraîner un renoncement aux soins
- En prenant en compte ces deux dimensions de l'accès aux soins, l'UFC–Que Choisir a étudié la localisation et les prix pratiqués par les médecins de 4 spécialités en accès direct :
 - Généralistes
 - Ophtalmologues
 - Pédiatres
 - Gynécologues



MÉTHODOLOGIE DE NOTRE ÉTUDE SUR LA FRACTURE SANITAIRE

- Pour les 4 spécialités, et pour toutes les communes du département, nous avons calculé l'offre de soins disponible, en retenant un temps de trajet maximal entre le domicile et le cabinet du médecin de 30 minutes pour les généralistes, et de 45 minutes pour les spécialistes
- La méthodologie adoptée est exactement la même que celle retenue dans notre étude de l'année dernière
- Nous croisons pour chaque commune la demande potentielle en soins des personnes y résidant (établie en fonction de besoins, que soit en fonction de l'âge ou du sexe) et l'offre de médecine de ville, pour établir un indicateur permettant de mesurer l'accessibilité potentielle localisée (APL)
- Nous avons relevé sur une base de données provenant de l'Assurance Maladie les tarifs pratiqués par les médecins de juillet 2022 à juin 2023



UNE CLASSIFICATION DE L'OFFRE DE SOINS EN CINQ CATÉGORIES ET EN FONCTION DES TARIFS (1/2)

- Les communes sont réparties en fonction de l'offre médicale disponible pour leurs habitants, par rapport à la moyenne nationale :

Classification UFC-Que Choisir sur l'accès aux médecins	Densité médicale
Désert médical	Au moins 60 % en-dessous de la moyenne nationale
Accès difficile	Entre 30 % et 60 % en-dessous de la moyenne nationale
Accès inférieur à la moyenne	Entre la moyenne nationale et 30 % en-dessous
Accès supérieur à la moyenne	Entre la moyenne nationale et 30 % au-dessus
Accès très supérieur à la moyenne	Au moins 30 % au-dessus de la moyenne nationale

- Notre classification reprend strictement les seuils de nos études précédentes
- Il est important de noter que cette approche par comparaison (largement retenue par la littérature scientifique pour caractériser les déserts médicaux) ne signifie pas que les habitants des zones où l'offre est supérieure à la moyenne n'ont pas de problèmes pour accéder à la médecine de ville : ils en ont simplement relativement moins



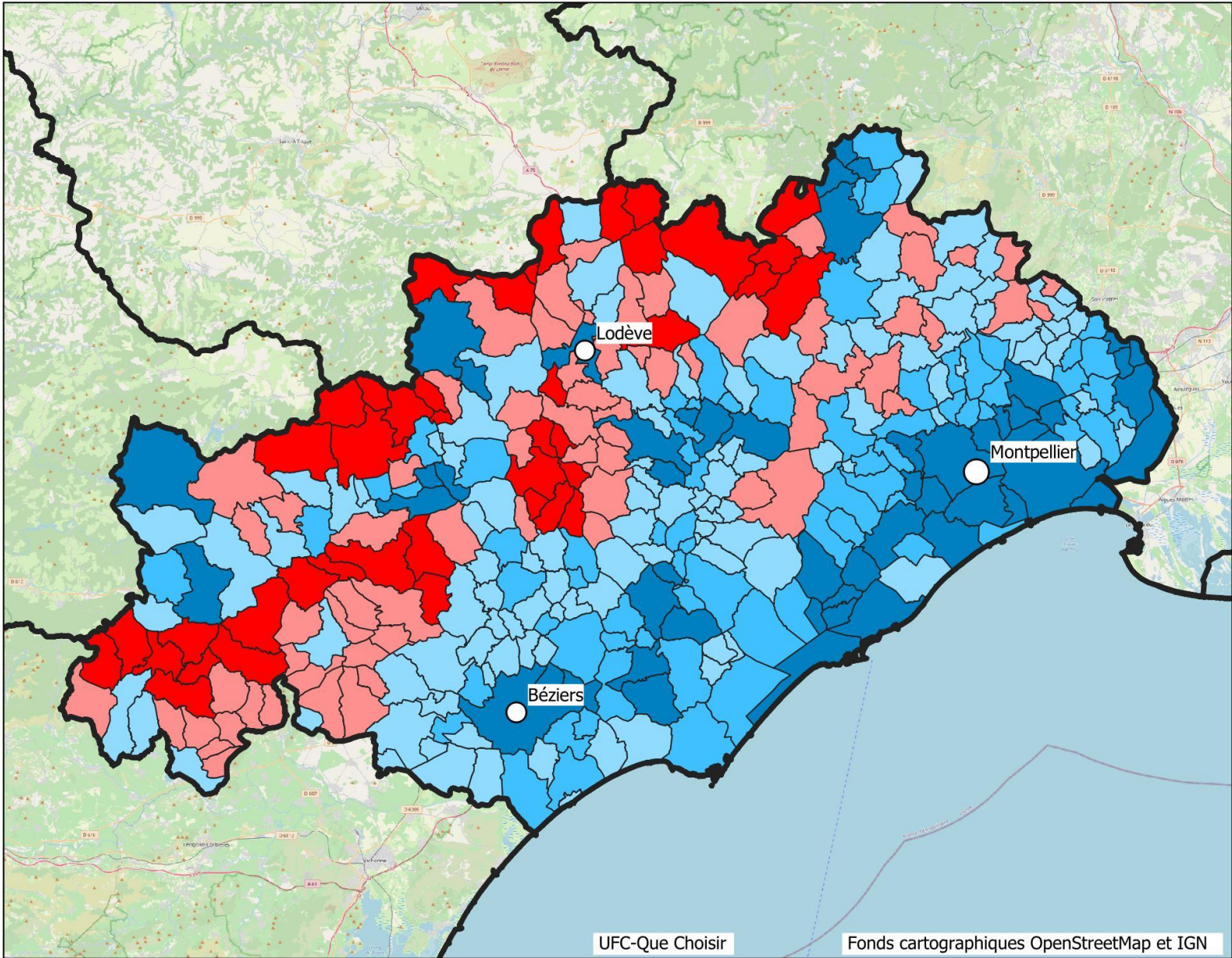
UNE CLASSIFICATION DE L'OFFRE DE SOINS EN CINQ CATÉGORIES ET EN FONCTION DES TARIFS (2/2)

- Trois situations tarifaires sont étudiées :
 - l'aspect uniquement géographique, en prenant en compte tous les médecins, quels que soient leurs tarifs
 - l'aspect géographique et financier, en étudiant dans un premier temps l'offre disponible avec au maximum 50 % de dépassements d'honoraires (qui correspond au niveau médian de prise en charge des dépassements par les complémentaires santé)
 - l'aspect géographique et financier, en étudiant dans un second temps la seule offre disponible de médecins ne pratiquant aucun dépassement d'honoraires

Examinons maintenant l'étendue de la fracture sanitaire dans notre département

Généralistes Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : tous



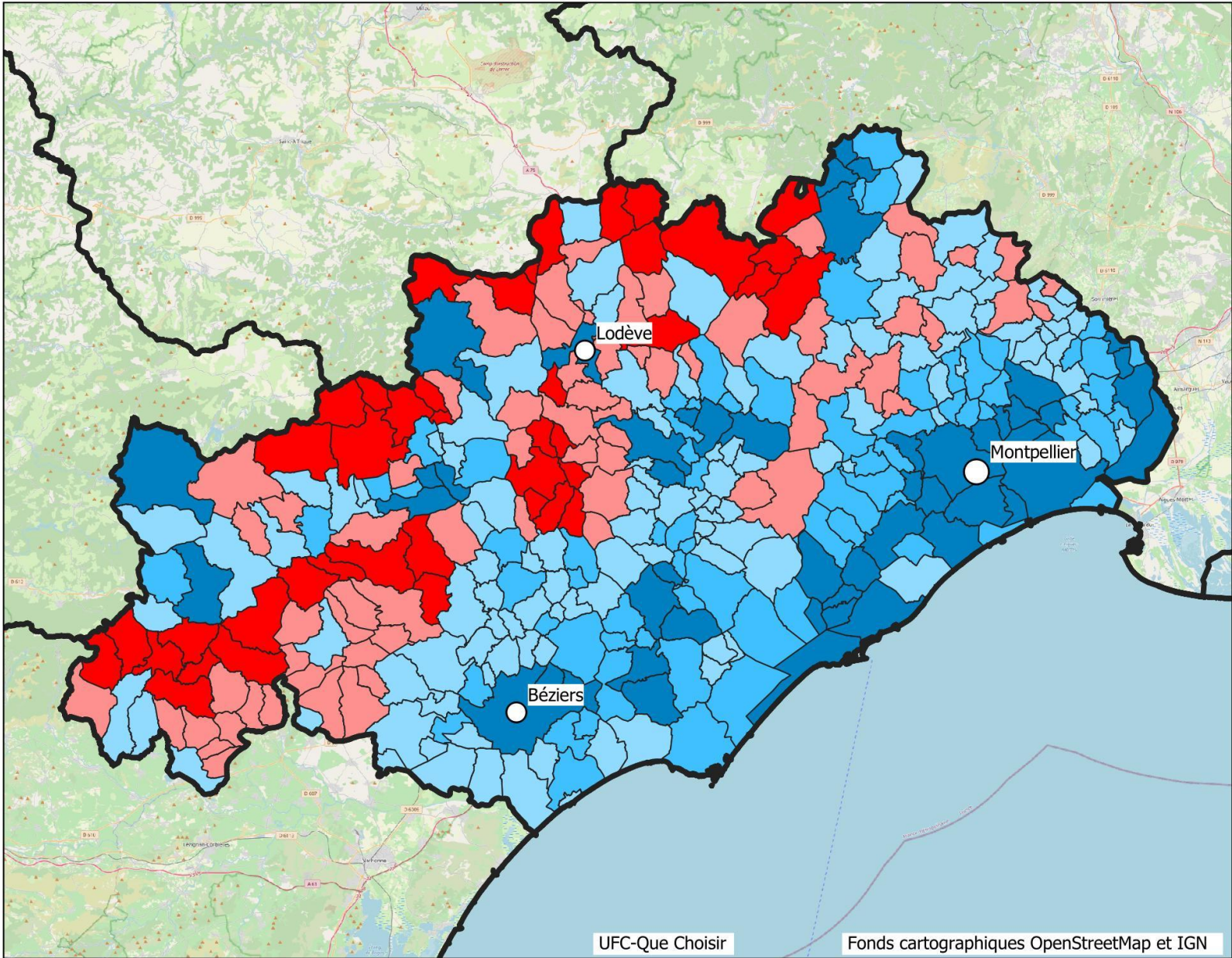
- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne

- Préfecture
- Sous-préfecture



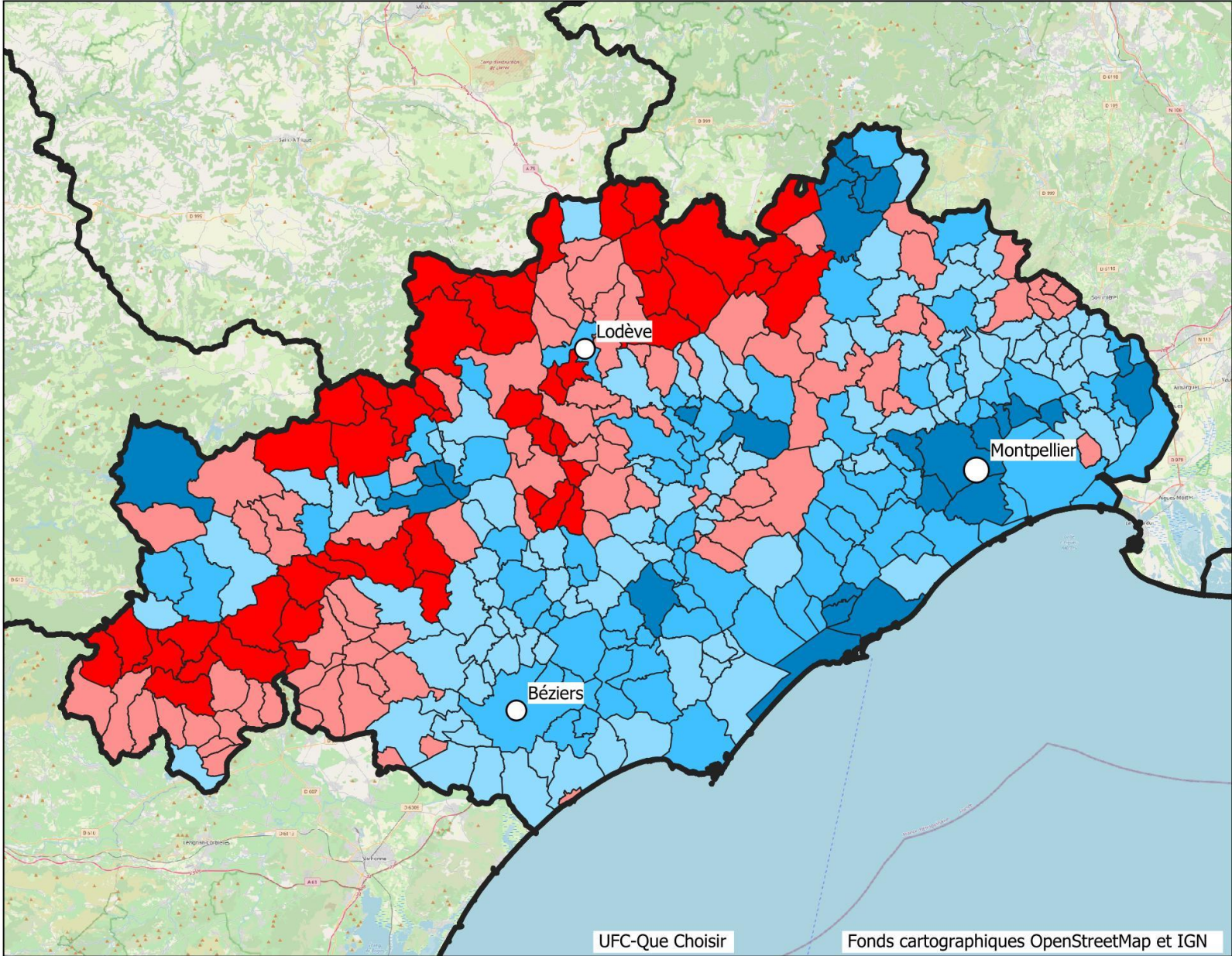
Généralistes Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : jusqu'à 50% de dépassements d'honoraires



Généralistes Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires



- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



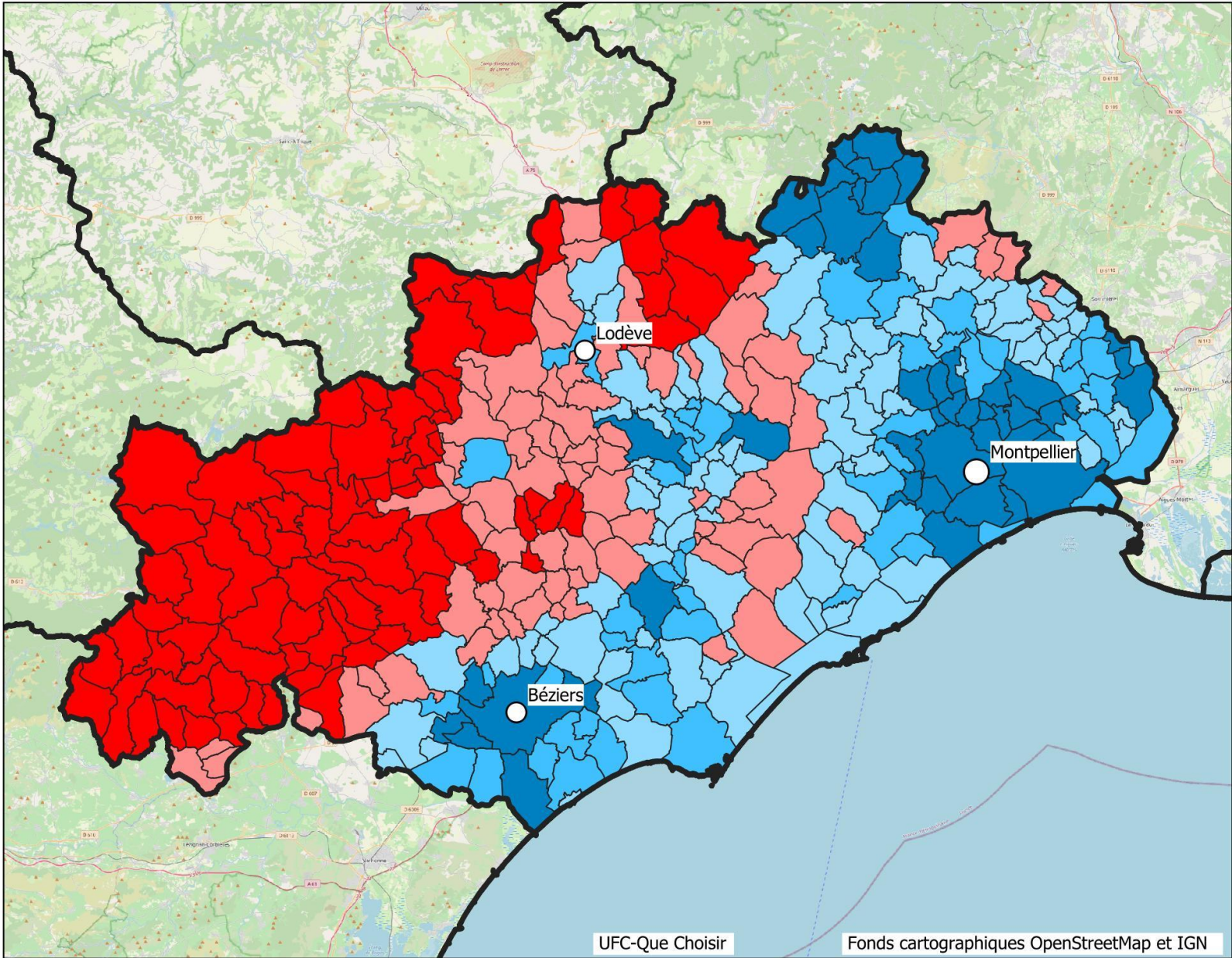


GÉNÉRALISTES : UN ACCES PARFOIS DIFFICILE A CE PILIER DU PARCOURS DE SOINS

- En ne prenant en compte que le critère géographique, **0,9 %** des habitants du département vivent dans un désert médical
- Mais **4,8 %** des habitants éprouvent toutefois de réelles difficultés (désert médical + accès difficile) pour accéder à un généraliste
- Peu de médecins généralistes pratiquent des dépassements d'honoraires
- La situation est donc relativement proche lorsque l'on veut se soigner à tarif opposable : **4,9 %** de la population rencontre alors des difficultés d'accès à un généraliste

Ophtalmologues Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : tous

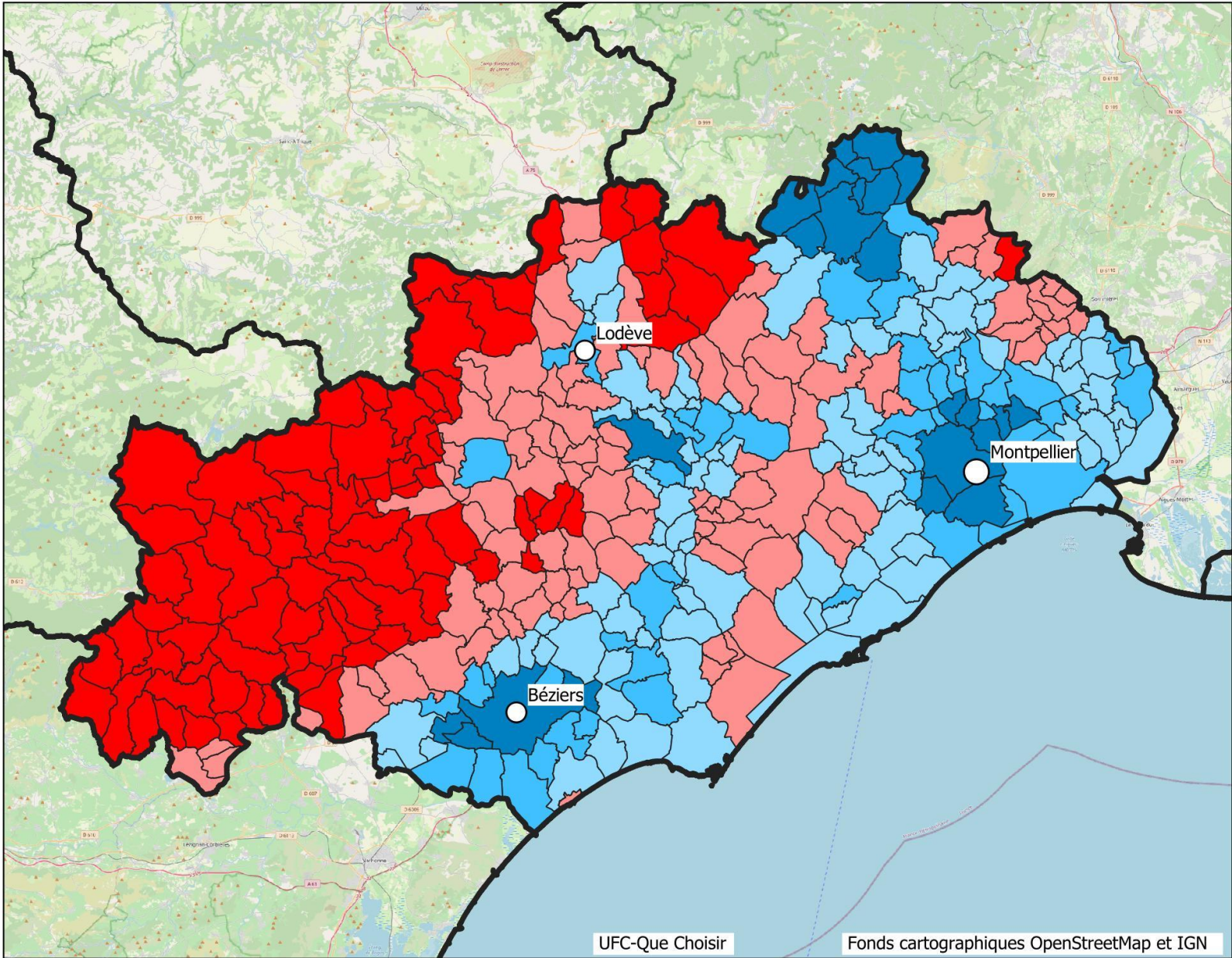


- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



Ophtalmologues Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : jusqu'à 50% de dépassements d'honoraires

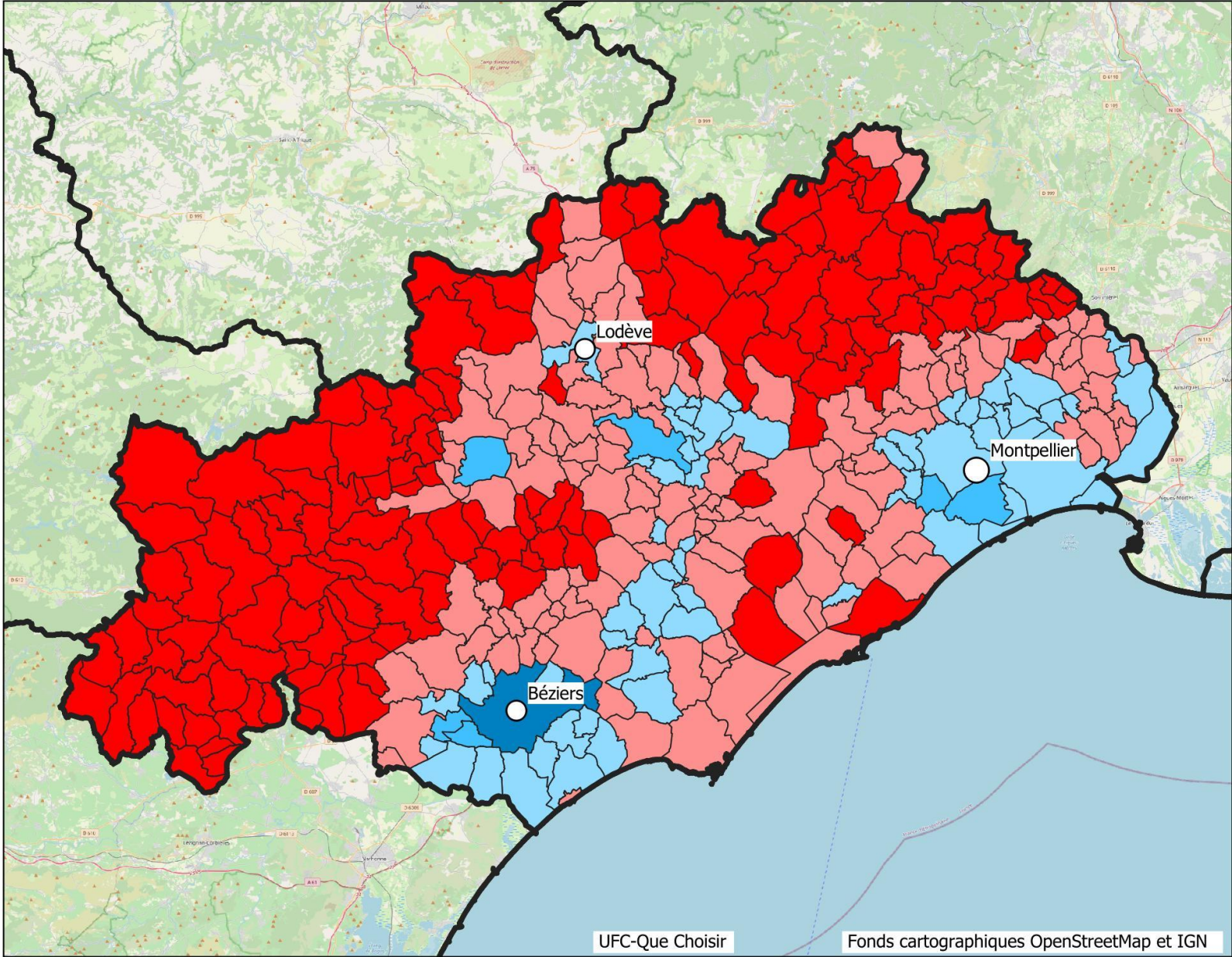


- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



Ophtalmologues Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires



- Préfecture
- Sous-préfecture



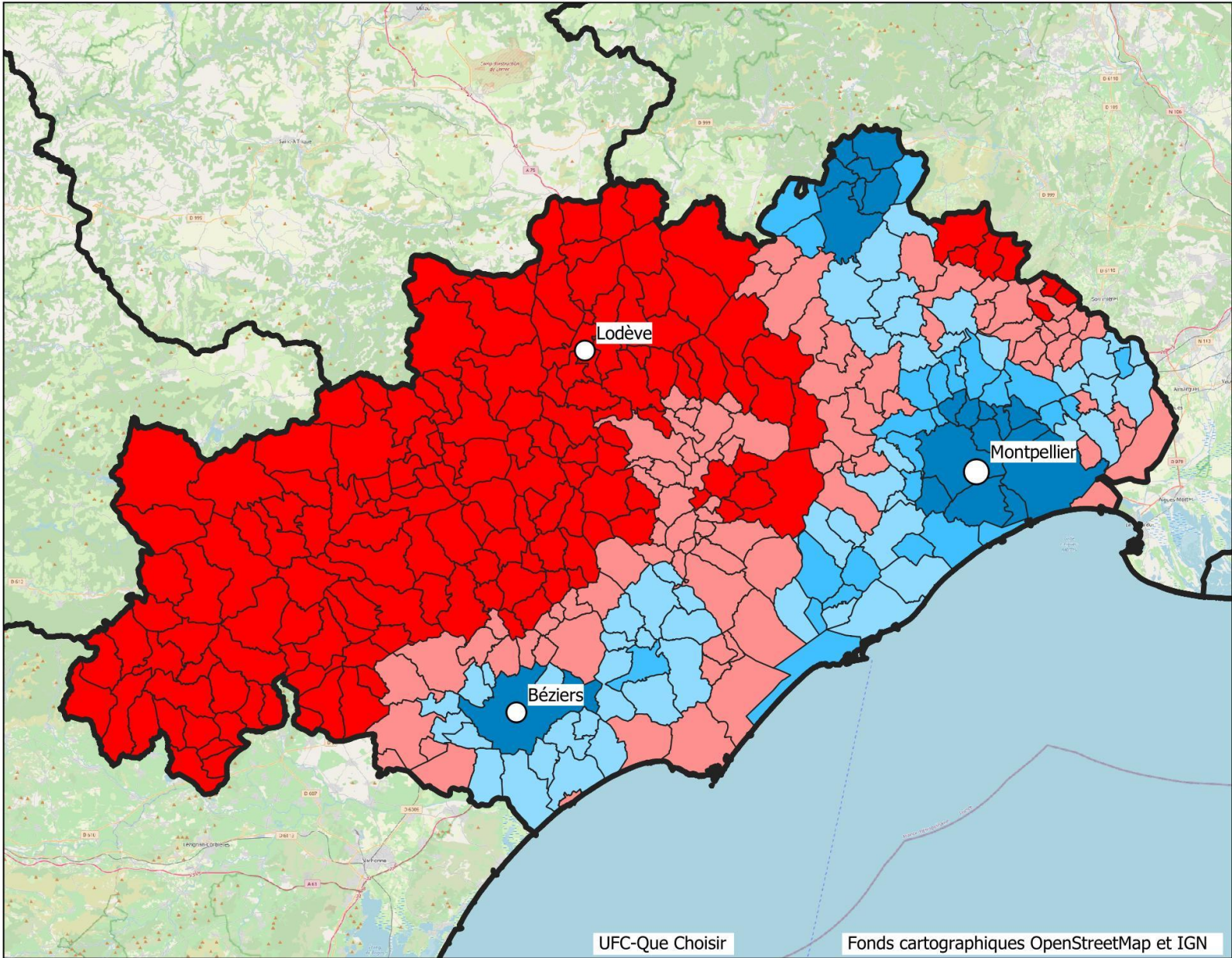


OPHTALMOLOGUES : DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES EN MASSE

- Alors que **6,5 %** de la population du département vit dans un désert ophtalmologique, la fracture s'aggrave très largement lorsqu'on tient compte des dépassements d'honoraires
- **23,4 %** des héraultais résident dans un désert médical lorsqu'on ne prend en compte que les médecins respectant le tarif de base de la sécurité sociale
- Cet accroissement des déserts médicaux lorsque l'on prend en compte le critère financier s'explique par la large part des ophtalmologues qui pratiquent des dépassements d'honoraires

Pédiatres Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : tous

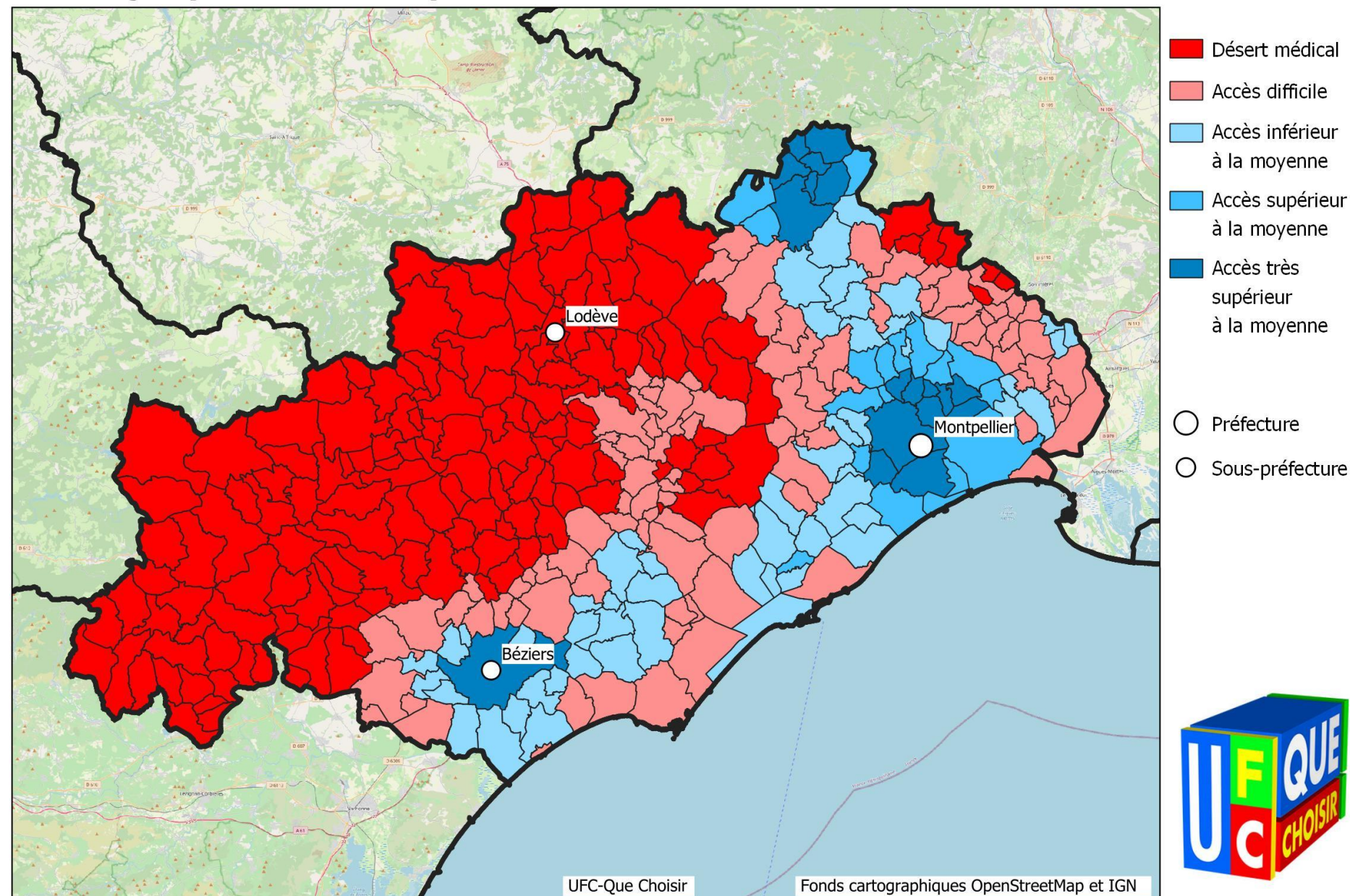


- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



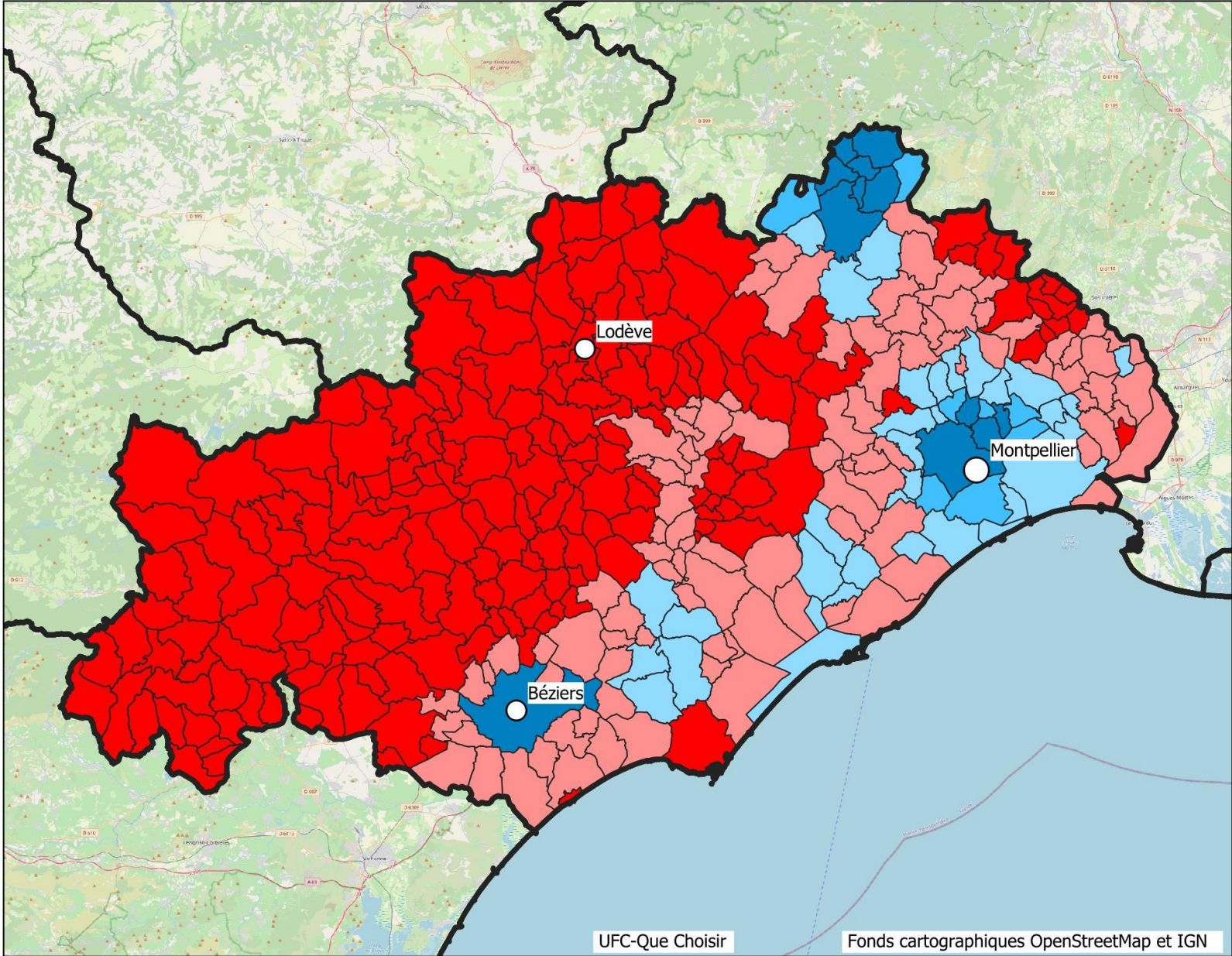
Pédiatres Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : jusqu'à 50% de dépassements d'honoraires



Pédiatres Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires



- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



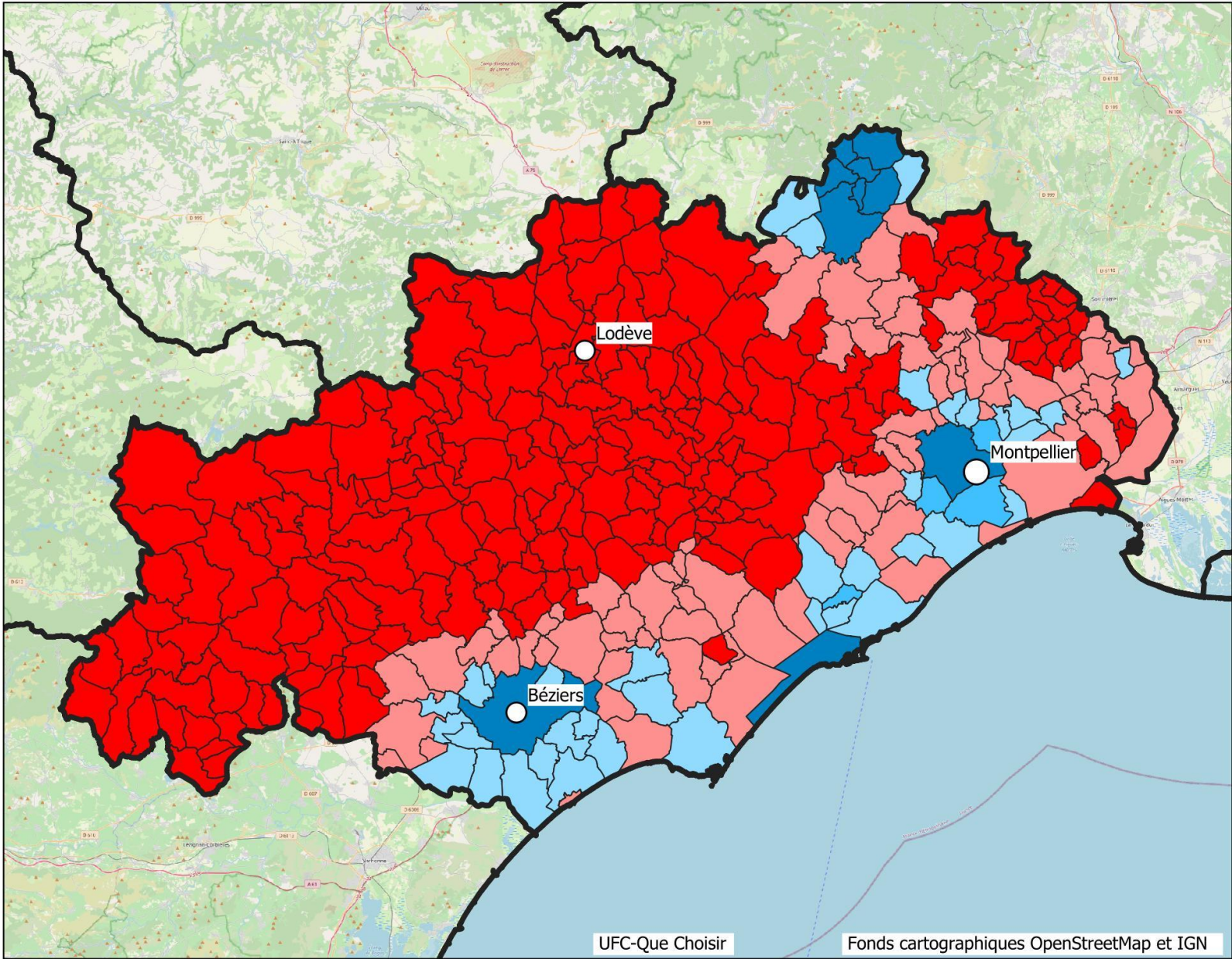


BEAUCOUP TROP D'ENFANTS VIVENT DANS UN DÉSERT MÉDICAL PÉDIATRIQUE

- Si l'on considère tous les pédiatres accessibles à moins de 45 minutes, **8,2 %** des enfants ayant entre 0 et 10 ans vivent dans un désert médical. Ces spécialistes ne sont que rarement présents en dehors des villes principales
- L'accès aux soins se détériore si on intègre le critère financier : **19,3 %** de nos enfants résident alors dans un désert médical pour les pédiatres
- Cette amplification des déserts médicaux est là également la conséquence logique de pratiques massives de dépassements d'honoraires par les pédiatres

Gynécologues Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : tous

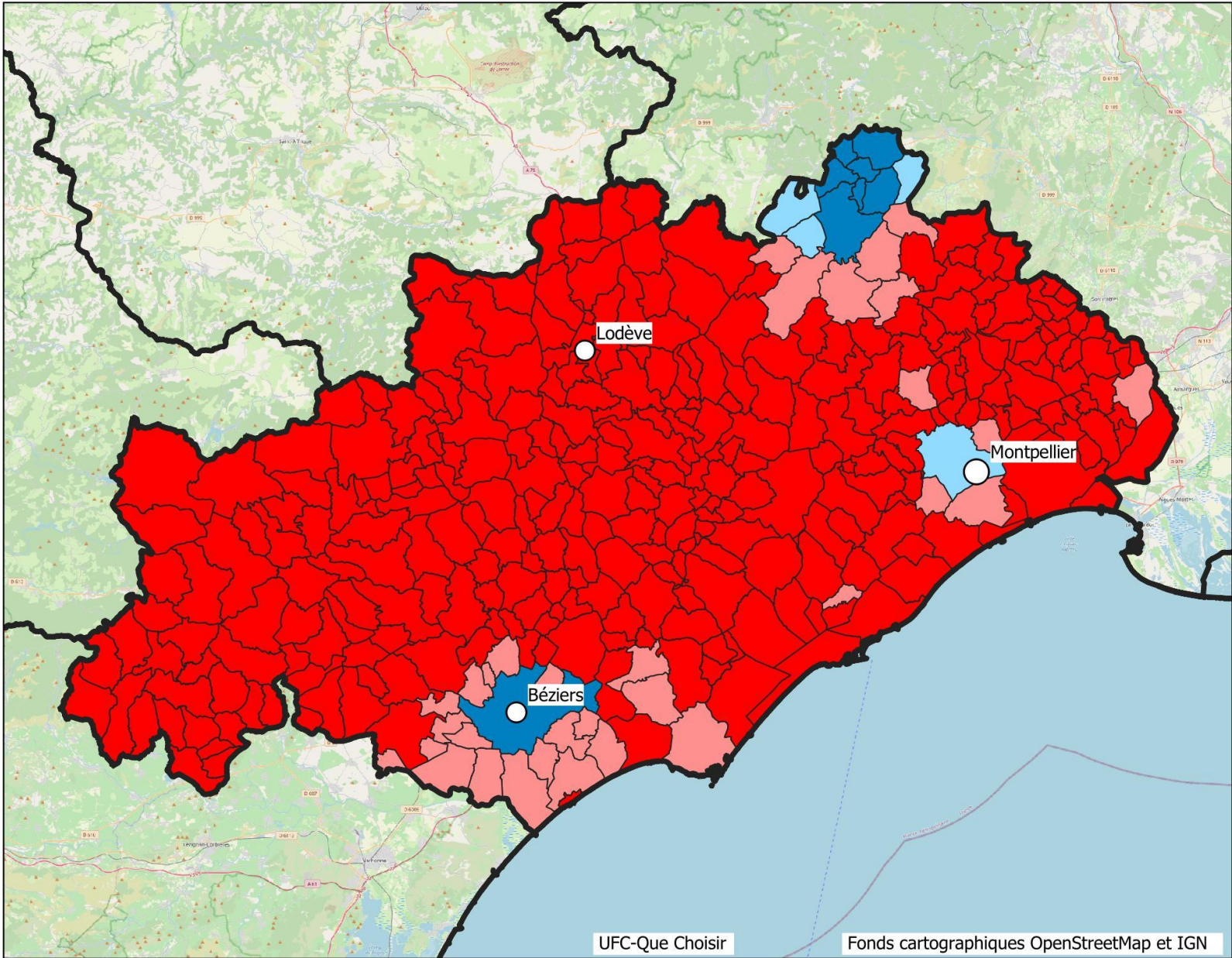


- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



Gynécologues Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : jusqu'à 50% de dépassements d'honoraires



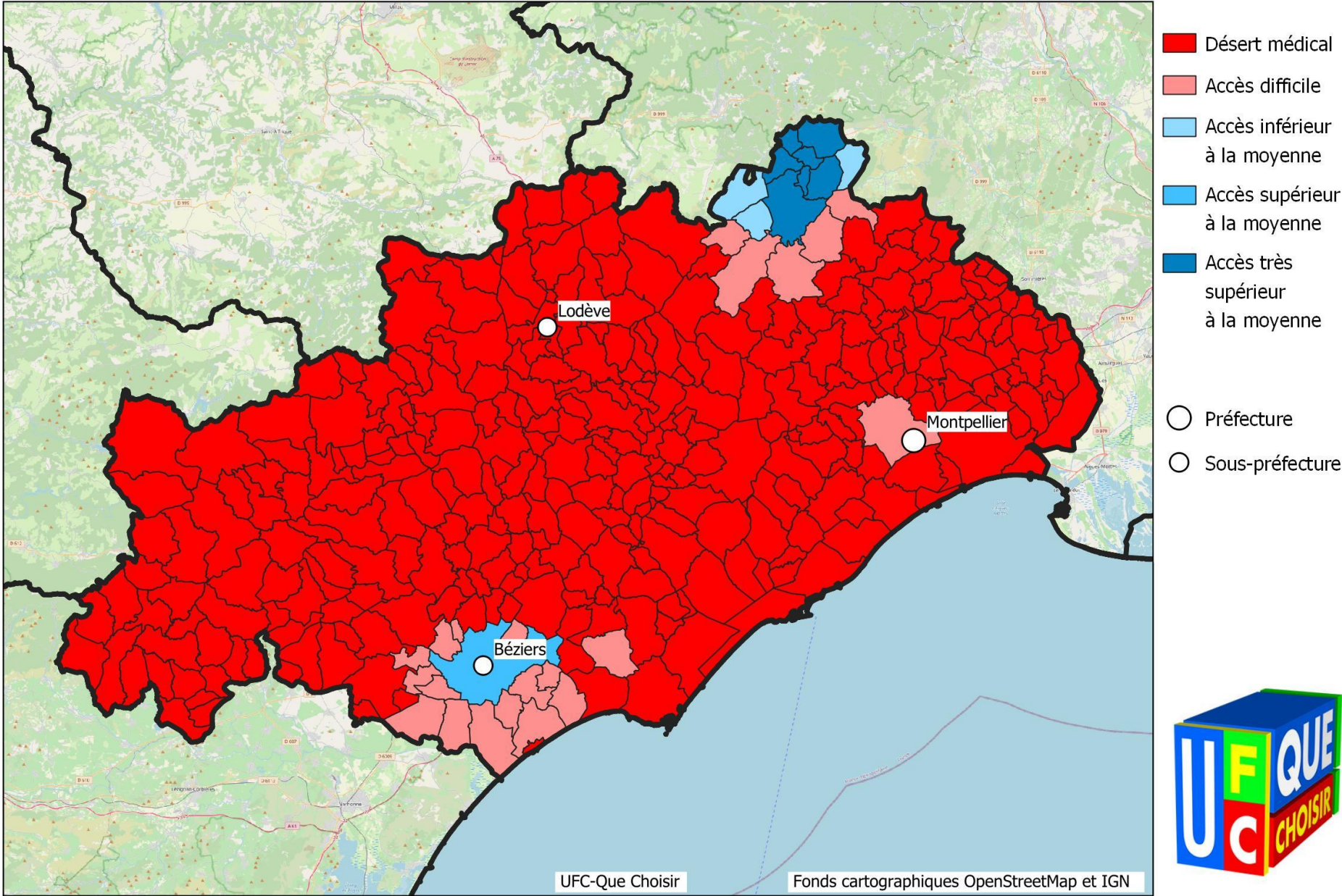
- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne

- Préfecture
- Sous-préfecture



Gynécologues Hérault : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires





GYNÉCOLOGUES : DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES À FOISON

- En ne considérant que l'aspect géographique de l'accès aux soins, il est inquiétant de constater que **16,9 %** des femmes de plus de 15 ans du département subissent un désert médical pour l'accès aux gynécologues
- Cette spécialité pratique également très largement des dépassements d'honoraires
- En conséquence, **59,5 %** des héraultaises voulant accéder à un gynécologue ne pratiquant pas de dépassements vivent dans un désert médical !



UNE DESERTIFICATION MEDICALE QUI FRAPPE DE PLUS EN PLUS LES HABITANTS DU DEPARTEMENT

- Nous avons comparé les résultats de cette année avec les données collectées en 2021, que nous n'avions pas jusqu'à présent exploitées
- Cette comparaison montre qu'en seulement deux ans la situation s'est relativement dégradée pour un grand nombre d'habitants de l'Hérault
- Ainsi, **76,3 %**, **87,1 %**, et **55,4 %** des habitants du territoire résident dans une commune où l'accès géographique à respectivement un généraliste, un ophtalmologue et un gynécologue est moins bonne aujourd'hui qu'il y a deux ans. Seul l'accès à un pédiatre ne s'est pas dégradé



UNE ENQUETE DE TERRAIN MONTRANT LA DIFFICULTE A ETRE SUIVI PAR UN MEDECIN TRAITANT

- Afin d'illustrer certaines des conséquences concrètes de la fracture sanitaire, l'UFC-Que Choisir de Montpellier a enquêté auprès des généralistes pour savoir s'ils acceptaient de nouveaux patients
- Alors qu'à l'échelle nationale **51,5%** des généralistes enquêtés n'acceptent plus de suivre de nouveaux patients en tant médecin traitant (contre **44%** en 2019), à l'échelle de notre région ce taux se monte à **49 %** (contre **46 %** il y a 4 ans)
- Dans notre département, ce taux est de **38 %**



NOTRE ENQUETE MONTRE QUE POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS CHEZ UN OPHTALMOLOGUE, IL FAUT VOIR LOIN

- Les bénévoles de l'UFC-Que Choisir ont également contacté des ophtalmologues en tant que « patients mystère » pour savoir s'ils acceptaient de nouveaux patients, et, si oui, quels étaient les délais pour pouvoir effectivement les consulter
- Alors que le taux de refus est de **28 %** au niveau national, notre enquête montre que ce taux se porte à **22 %** au niveau de la région
- Si les patients peuvent se réjouir d'obtenir un rendez-vous, force est de constater qu'ils doivent s'armer de patience avant de se rendre à une consultation
- Au niveau de notre région, dans **29 %** des cas il faut patienter entre 1 et 3 mois pour voir un spécialiste, et dans **35 %** le temps d'attente est supérieur à 3 mois.
- Fait peu surprenant mais toutefois inquiétant : à l'échelle du pays les délais d'attente sont en moyenne supérieurs lorsque les patients s'adressent à un ophtalmologue ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires



L'ACCES AUX SOINS D'URGENCE – LE CAS DU LODEVOIS-LARZAC ET DE L'HOPITAL DE PROXIMITE DE LODÈVE

- Un territoire (15000 habitants) cumulant plusieurs handicaps:
 - ✓ Désert sanitaire au vu de nos cartes surtout pour les spécialistes
 - ✓ Taux de pauvreté de 24%
 - ✓ 33% de familles monoparentales
 - ✓ 16% de ménages sans voiture
 - ✓ Indicateurs de santé dégradés par rapport à la moyenne nationale et à celle du département
- Importance d'un hôpital de proximité et d'une offre publique de soins d'urgence
- Rôle joué par le CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence des Soins), rattaché à l'hôpital de Lodève qui permet la prise en charge non programmée des patients H24 et 7J/7
- Près de 10000 passages par an (dont 3000 la nuit) ne relevant pas pour les 2/3 d'une MMG ou d'un cabinet de médecine générale



L'ACCES AUX SOINS D'URGENCE – LE CAS DU LODEVOIS-LARZAC ET DE L'HOPITAL DE PROXIMITE DE LODÈVE

- Les difficultés du CAPS et de l'hôpital de Lodève
 - ✓ Pas de véritable statut reconnu et financé comme antenne d'urgence par l'ARS
 - ✓ Retrait des médecins libéraux et obligation de recourir à des médecins salariés
 - ✓ Déficit conséquent pour l'hôpital
 - ✓ Proposition de l'ARS pour pérenniser le dispositif de réduire l'amplitude horaire à 12h (8h-20h) soit perte de 30% de l'activité d'accueil
 - ✓ Conséquences: report sur les urgences à Montpellier,, incitation au transfert vers des antennes d'urgence privées, précarité accrue notamment pour les publics défavorisés, renoncement à des soins...et accroissement de l'inégalité d'accès aux soins et de la fracture sanitaire



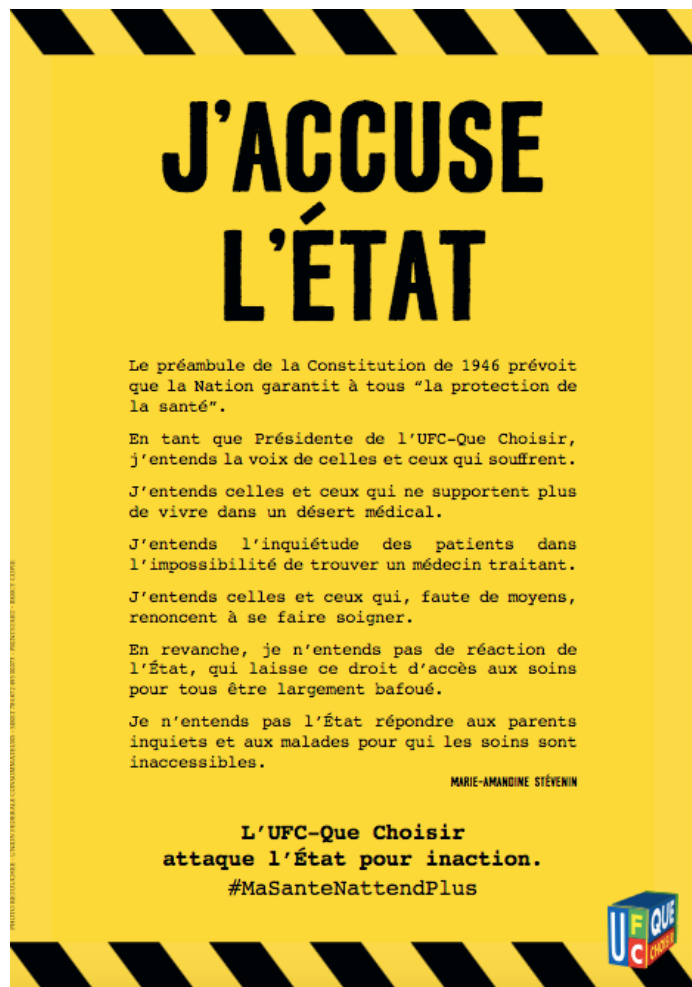
FACE À L'IMMOBILISME DES POUVOIRS PUBLICS, L'UFC-QUE CHOISIR AGIT

Au regard du refus systématique du gouvernement de mettre en place les mesures fortes visant à résorber les inégalités d'accès à la médecine (régulation de l'installation des médecins, interdiction des dépassements d'honoraires incontrôlés), l'association passe aujourd'hui à l'action via la campagne **#MaSanteNattendPlus**

En invitant les habitants du département à consulter héraultaissur l'état de l'accès aux soins dans leurs communes

En soutenant notre fédération UFC-Que Choisir qui dépose ce jour un recours devant le Conseil d'État pour que la plus haute autorité administrative constate et sanctionne l'inaction du gouvernement, mais également qu'elle l'enjoigne à prendre sans délai les mesures courageuses permettant de résorber la fracture sanitaire. Pour soutenir cette démarche, nous appelons l'ensemble des habitants héraultais à signer et partager massivement la pétition nationale

« Accès soins – J'accuse l'État »



J'ACCUSE L'ÉTAT

Le préambule de la Constitution de 1946 prévoit que la Nation garantit à tous "la protection de la santé".

En tant que Présidente de l'UFC-Que Choisir, j'entends la voix de celles et ceux qui souffrent.

J'entends celles et ceux qui ne supportent plus de vivre dans un désert médical.

J'entends l'inquiétude des patients dans l'impossibilité de trouver un médecin traitant.

J'entends celles et ceux qui, faute de moyens, renoncent à se faire soigner.

En revanche, je n'entends pas de réaction de l'État, qui laisse ce droit d'accès aux soins pour tous être largement bafoué.

Je n'entends pas l'État répondre aux parents inquiets et aux malades pour qui les soins sont inaccessibles.

MARIE-AMANDINE STÉVENIN

**L'UFC-Que Choisir
attaque l'État pour inaction.**
#MaSanteNattendPlus




J'ACCUSE L'ÉTAT

**« PAS DE RDV CHEZ LE MÉDECIN
SANS DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES.
COMMENT FONT CEUX QUI NE
PEUVENT PAS PAYER ? »**



L'UFC-Que Choisir attaque l'État français en justice pour inaction.

RENDEZ-NOUS L'ACCÈS AUX SOINS !
#MaSanteNattendPlus

